POLITIQUE DES AÎNÉS

Saint-Robert







Présente pour les aînés









En partenariat avec :



ISBN: 978-2-9819686-7-8

POLITIQUE DES AÎNÉS

Saint-Robert

MOT DU MAIRE	• • •	• • •	. 4
MOT DE LA RESPONSABLE DU DOSSIER DES AÎNÉS	• • •	• • •	. 5
LE COMITÉ LOCAL MADA	• • •	• • •	. 6
PRÉAMBULE	• • •	• • •	. 7
PORTRAIT DE NOS AÎNÉS			
LES FONDEMENTS DE LA POLITIQUE RÉGIONALE DES AÎNÉS			
QU'EST-CE QU'UN AÎNÉ ?			
PRINCIPES DIRECTEURS			
NOTRE MISSION			
CONCLUSION	• • •	• • •	13
REMERCIEMENTS		• • •	14
BIBLIOGRAPHIE			14

MOT DU MAIRE



C'est avec plaisir que je vous présente la Politique de notre Municipalité amie des aînés (MADA). Votre conseil municipal a la responsabilité de voir au bien-être de sa population, composée de jeunes et de moins jeunes, et, par surcroît, d'aînés. Nos services se doivent d'être axés sur le vieillissement de la population, car nous vieillissons tous, qu'on le veuille ou non.

Qu'est-ce qu'un aîné?

Selon moi, nous sommes tous des aînés. Jeunes et moins jeunes, nous sommes tous l'aîné de quelqu'un. Un aîné, c'est le savoir, le vécu, la sagesse, le présent, le passé, le futur. Nous devons prendre en compte les besoins des uns et des autres. Nous devons travailler de concert avec les citoyennes et

citoyens afin de leur offrir un environnement sain et sécuritaire. Un environnement où il fait bon vieillir. Un environnement qui saura satisfaire les besoins de tout un chacun afin de les aider à savourer leur petit coin de pays le plus longtemps possible.

D'ailleurs, à l'été 2022, une rencontre a eu lieu dans la salle municipale qui avait pour but de connaître les besoins et les désirs de nos aînés. La Politique des aînés que votre conseil municipal a travaillée et adoptée à la suite de plusieurs réunions de travail, de concert avec quelques citoyens et citoyennes, se veut le reflet de cette rencontre et nous pouvons, ensemble, en être fiers.

Nous nous engageons donc à nous en inspirer afin de prendre des décisions qui tiendront compte des besoins et des désirs qui nous ont été soumis. Je termine en souhaitant longue vie à cette démarche.

Le maire,
GILLES SALVAS

MOT DE LA RESPONSABLE **DU DOSSIER DES AÎNÉS**





Chers citoyens et citoyennes, c'est avec beaucoup de fierté que je vous présente la Politique MADA et son plan d'action, issus d'un engagement pris en 2022 par la Municipalité.

Cette politique et ce plan d'action sont le fruit d'une démarche qui s'est déroulée au cours de l'année 2022.

Le comité MADA, formé de trois représentants aînés, de monsieur le maire et de moi-même, a, dans un premier temps, amorcé la démarche pour établir un diagnostic sur lequel nous pouvions nous baser pour les étapes suivantes. Le diagnostic a été établi grâce à un portrait statistique, à une analyse des ressources

et des services existants ainsi qu'à une consultation publique. Forts de ces constats, nous avons ensuite déterminé des enjeux et des objectifs pour chacun des champs d'intervention qui ont été retenus. Puis, nous avons définis les actions à mettre en place d'ici la fin de l'année 2025 pour atteindre ces objectifs.

J'en profite pour remercier sincèrement les membres du comité MADA pour leur temps et leur grande implication qui ont permis de faire de cette démarche un succès pour les aînés de Saint-Robert. Un merci également aux citoyens et citoyennes qui ont contribué par leurs actions à enrichir les discussions et les réflexions et, par la même occasion, qui ont permis d'élaborer une politique et un plan d'action à l'image de notre population!



NATHALIE LUSSIER

Directrice générale Municipalité de Saint-Robert



Le comité local MADA

Un comité local MADA a été mis sur pied à l'hiver 2021 pour participer à l'élaboration du renouvellement de la politique des aînés et de son plan d'action de la Municipalité de Saint-Robert.

Ce comité agit à titre d'expert-conseil dans toutes les étapes d'élaboration de la politique et du plan d'action et facilite la communication entre les acteurs du milieu. Par le biais de diverses rencontres, les membres du comité partagent leurs expériences, leurs connaissances et leur expertise. Les réflexions entretenues et les pistes de solution explorées sont guidées par la participation citoyenne aux activités de consultation.

Le comité de pilotage est composé de :

- · Marcel Dufault, citoyen
- · Murielle Jacob, citoyenne
- Nathalie Lussier, directrice générale et responsable du dossier des aînés
- Nicole Picard, présidente de la FADOQ St-Robert
- · Gilles Salvas, maire







PRÉAMBULE

Le renouvellement de la démarche MADA et la présente politique visent à continuer d'encourager la création d'un milieu de vie favorable aux aînés de la communauté. La Politique des aînés a pour objectif de s'assurer que les aînés de Saint-Robert ont les conditions de vie les plus optimales et puissent résider dans leur municipalité le plus longtemps possible. Afin de réaliser la présente démarche, le comité avait pour tâche de produire un diagnostic social. Pour ce faire, un recensement de l'ensemble des services du territoire, un portrait statistique ainsi que des outils de consultation ont été produits. Ce diagnostic permet de mettre en évidence ce qui a été réalisé par le passé de même que les forces et les lacunes de la municipalité. Il est également une référence essentielle pour assurer des réflexions et des pistes de solution pertinentes et réalistes.

Parmi les différentes étapes nécessaires à la démarche, la consultation de la population par un sondage, disponible en version numérique et papier, ainsi qu'une consultation publique se sont révélées être des outils indispensables. Lors de la consultation publique, où plus de 50 aînés se sont rassemblés, des discussions riches et animées ont permis au comité de bien saisir les intérêts et les besoins de la population. Quant au sondage, ce sont 19 personnes qui ont répondu à ce dernier. Considérant que l'on compte 380 personnes âgées de plus de 65 ans dans la municipalité, il s'agit d'un taux de réponse d'environ 5 %.

Il est important de noter que cette démarche s'est déroulée pendant la pandémie de la COVID-19. La situation sanitaire représente un biais important et les outils de consultation de même que les conditions de vie des aînés ont connu des changements majeurs. Le comité MADA de Saint-Robert a ainsi considéré ce biais dans l'élaboration de sa politique et de son plan d'action.



T-GÉRARD-IAJELLA

AINT-DAVID



PORTRAIT DE NOS AÎNÉS

La municipalité de Saint-Robert s'étend sur près de 65 km². Située dans la MRC de Pierre-De Saurel, la municipalité est entre autres reconnue pour ses espaces verts, son agriculture et l'architecture de ses résidences. Les Robertois et Robertoises bénéficient de la proximité à la ville de Sorel-Tracy qui permet l'accès à différents commerces comme des épiceries et des pharmacies, mais aussi à des organismes qui viennent en aide aux aînés de différentes façons comme l'Association des aidants naturels du Bas-Richelieu, le Centre d'action bénévole du Bas-Richelieu, la Porte du Passant, et plus encore.

La population de la municipalité a connu dernièrement une faible augmentation. En effet, il est possible d'observer une variation d'environ 0,6 % de la population entre 2016 et 2021. Elle est aujourd'hui composée de 1 813 habitants et l'âge médian est de 47,2 ans. De ce nombre, 21 % de la population était, lors du dernier recensement de 2021, âgée de plus de 65 ans. À titre comparatif, la proportion moyenne des personnes de 65 ans et plus dans l'ensemble du Québec est de 19,7 %.

	Saint-Robert	MRC de Pierre-De Saurel
55 - 64 ans	345	8 895
65 - 74 ans	270	8 595
75 - 84 ans	90	4 640
85 ans et +	15	1 600
65 ans et +	380	14 830

La municipalité a connu le taux d'accroissement de la population aînée le plus élevé de la MRC de Pierre-De Saurel entre 2010 et 2020. En effet, la population de 65 ans et plus de Saint-Robert a bondi de 84,8 %, un taux plus de deux fois supérieur à la moyenne de la MRC qui est de 41,9 %. Ces données sont en alignement avec la prévision

de l'Institut national de santé publique du Québec qui anticipe que cette tranche de la population représentera plus de 25 % de la population québécoise d'ici 2030. Ce taux très élevé d'aînés qui demeurent dans la municipalité de Saint-Robert pourrait s'expliquer, entre autres, par le fait que ceux-ci décident d'y rester, car les divers services environnants leur permettent de garder une certaine autonomie. On pense notamment aux salons de coiffure et d'esthétique, aux entreprises de construction, aux restaurants et aux garages qui leur permettent de faire euxmêmes des achats et d'obtenir des services.

Dans la municipalité de Saint-Robert, les deux tiers de la population de 65 ans et plus vivent en couple. Il s'agit d'une proportion d'aînés mariés ou en union libre qui est supérieure à la moyenne de la MRC de Pierre-De Saurel qui est à 58,9 %.



Situation **économique**

En 2016, le revenu médian après impôt d'une personne de plus de 65 ans résidant à Saint-Robert est de 20 928 \$, un chiffre sous le revenu médian québécois, qui est de 23 635 \$. On note aussi que 53,1 % de la population de 65 ans et plus est bénéficiaire du Supplément de revenu garanti (SRG), un nombre nettement supérieur à la moyenne de la MRC qui est de 40,8 %. La proportion de la population visée par cette politique qui est toujours active sur le marché du travail est de 8,3 %. Il s'agit d'un taux relativement faible comparativement au reste des municipalités de la MRC de Pierre-De Saurel. Toutefois, afin de venir en aide à ceux qui en ont besoin, différents services sont offerts au sein même de la municipalité par des organismes communautaires tels que le club de l'âge d'or, la fabrique de la municipalité et le presbytère.

La municipalité de Saint-Robert présente l'un des taux les plus élevés de personnes de 65 ans et plus étant propriétaires de leur logement, soit 91,7 %. De plus, 95 % des aînés de Saint-Robert habitent dans une maison unifamiliale, et 51 % des demeures habitées par les 65 ans et plus ont été construites avant 1971.

Selon la répartition de la population de 65 ans et plus de la municipalité de Saint-Robert, 22,4 % ont un diplôme d'études secondaires, 30,6 % possèdent un diplôme d'études postsecondaires et 44,9 % ne sont pas diplômés. Le taux de personne n'ayant aucun diplôme est l'un des taux les plus élevés de la MRC.



LES FONDEMENTS **DE LA POLITIQUE DES AÎNÉS**



Qu'est-ce qu'un aîné à Saint-Robert?

La famille est la cellule de base de notre société, le premier lieu d'apprentissage, de socialisation et de transmission des valeurs. Qu'il soit enfant, adulte ou aîné, tout individu est donc membre d'une famille et chacun est appelé à contribuer dans la mesure de ses capacités au développement de la société. L'aîné est considéré comme un pilier à l'intérieur de la dynamique familiale et dans notre société.



PRINCIPES **DIRECTEURS**

La Politique des aînés fonde ses assises sur de multiples principes directeurs fixant les paramètres du cadre d'action de celle-ci. Elle fournit un cadre de référence, d'intervention et d'évaluation à la municipalité afin d'offrir aux aînés un milieu de vie qui encourage leur épanouissement.

Pour ce faire, il lui faut donc :

- Intégrer le réflexe « Penser et agir aînés » dans l'ensemble des sphères d'action de la municipalité;
- Fournir un cadre de référence, d'intervention et d'évaluation aux organisations municipales de la MRC afin d'offrir aux aînés du territoire un milieu de vie qui encourage leur épanouissement;
- Agir de façon globale et intégrée afin d'assurer l'arrimage entre les différentes politiques et les différentes instances municipales;
- Offrir un milieu de vie agréable et favorable aux aînés;
- Maintenir, adapter et améliorer les services municipaux pour répondre aux besoins des aînés;

- Encourager toute forme de partenariat entre la municipalité, les intervenants du milieu et la MRC vers des actions conjointes dans l'intérêt des aînés;
- Favoriser la création de liens intergénérationnels;
- Favoriser le développement et le maintien de l'implication des aînés dans la communauté;
- Prévenir l'exode des aînés vers les municipalités urbaines;
- Faire connaître les ressources de la communauté destinées aux aînés;
- Offrir l'opportunité à la population de tout âge de s'enrichir de l'expérience des aînés de la MRC.

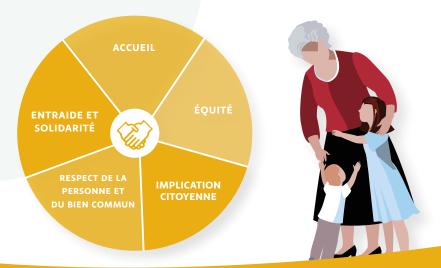
Il convient également de spécifier que cette politique est réalisée en complémentarité à la Politique régionale des aînés déjà en vigueur sur le territoire.





Valeurs

En lien avec ces principes directeurs, le comité a choisi de mettre de l'avant cinq valeurs qui leur serviront de guide pour la mise en œuvre de la Politique et du plan d'action :





Notre mission

L'élaboration d'une politique municipale des aînés comporte de multiples facettes, tout aussi importantes les unes que les autres. C'est d'abord et avant tout un exercice rassembleur des forces vives du milieu qui travaillent de concert en vue de se donner des outils susceptibles de répondre aux besoins de tous les membres de la collectivité. Étant donné que l'aîné se définit comme noyau de sa communauté et de sa famille, il est certain que toutes les politiques et initiatives en sa faveur sauront faire profiter l'ensemble de la collectivité.

La Politique des aînés a pour but d'offrir un milieu de vie favorable à l'épanouissement des aînés en répondant à leurs besoins évolutifs et en faisant appel à leur participation active comme principal levier. La Politique des aînés saura s'actualiser au rythme des besoins qui se manifesteront dans la communauté en agissant de façon proactive dans le cadre du plan d'action qui l'accompagne.



AXES D'INTERVENTION

En tenant compte des rencontres individuelles et de groupe, de la consultation publique et des résultats du sondage, le comité de pilotage a ciblé les champs d'intervention ci-dessous pour élaborer son plan d'action. Ce dernier présentera les actions et les projets qui seront développés dans les trois prochaines années.





CONCLUSION

Le vieillissement démographique représente des défis majeurs pour notre société. Notre municipalité se doit de fournir un cadre favorable à l'épanouissement des aînés. Nous estimons que la présente politique saura éclairer les décisions du conseil municipal et mobilisera la population autour du réflexe « Penser et agir aînés ». Ainsi, les aînés pourront jouir d'une qualité de vie qui profite à l'ensemble de la population en contribuant au bien-être de la collectivité de Saint-Robert.

\$

REMERCIEMENTS

La Politique des aînés et le plan d'action qui en découle ont été créés par et pour les aînés de Saint-Robert. En plus de l'implication inestimable des membres du comité, la Municipalité de Saint-Robert tient à remercier toutes les personnes qui ont pris part à l'élaboration de la Politique des aînés.

Nous réitérons nos remerciements à Véronique Massé, coordonnatrice au développement social de la MRC de Pierre-De Saurel, pour son dévouement et son soutien dans l'élaboration de cette politique, et à la directrice générale de la Municipalité de Saint-Robert, Nathalie Lussier, pour son précieux apport, de même que Nicole Picard, Murielle Jacob et Marcel Dufault ainsi que tous ceux et celles qui ont contribué de près ou de loin à cette politique.

Un dernier remerciement au Secrétariat des aînés pour avoir rendu possible la réalisation de cette politique.



BIBLIOGRAPHIE

Poirier, M.-A. & Beaudry-Godin, M.(2021). Profil démographique et socioéconomique des aînés de la MRC Pierre-De Saurel. Portfolio. Longueuil: Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre. Direction de santé publique. Équipe Surveillance.

Secrétariat aux aînés, ministère de la Santé et des Services sociaux. Guide d'accompagnement pour la réalisation de la démarche Municipalité amie des aînés, 2e édition. Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux, gouvernement du Québec, 2020.

Statistique Canada. 2023. (tableau). Profil du recensement, Recensement de la population de 2021, produit n° 98-316-X2021001 au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 29 mars 2023. https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F.



V I V A N T C I







